

MARDI, LE 3 JUIN 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 3 juin 2025, à compter de 19 h 32, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

- Sont présents :
- Monsieur

Madame

Madame

Monsieur

Monsieur
- Vincent Gingras, maire

Annie Gauthier, conseillère n° 1

Vicky Brunet, conseillère n° 2

Richard Moreau, conseiller n° 4

Benjamin Brunet-Duclos, conseiller n° 6
- Sont absentes :
- Madame

Madame
- Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3

Fanny Giroux, conseillère n° 5

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Vincent Gingras, maire, agit à titre de président d’assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d’assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

- Assistent également à la séance :
- Madame Céline Girard, greffière-trésorière adjointe

Monsieur Roland Fournier, chef aux travaux publics

Assemblée : 8 personnes

2. MOT DU MAIRE

Bonsoir à tous,

Le mois de juin rime avec le début des travaux de rénovations de nos propriétés, du ménage du garage ou du chalet. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur un relais écocentre juste pour les besoins de notre municipalité. Cependant, nous constatons depuis plusieurs années des manquements graves de quelques personnes qui viennent déposer leurs déchets. Nous sommes persuadés que des gens viennent en dehors des heures d’ouverture pour faire des dépôts. Certains enfoncent la clôture pour pouvoir y entrer. Il est fort possible que des gens d’autres municipalités viennent également. Cette situation est franchement ridicule et nous allons devoir agir et investir de votre argent pour remédier au problème. Si la situation ne change pas, il se pourrait que la municipalité n’ait d’autre choix que de fermer son site. C’est la dernière chose que nous voulons, soyez-en assurés!

Certains citoyens ont reçu une lettre de la municipalité concernant la mise aux normes des installations sceptiques des maisons qui ne sont pas desservies par le réseau municipal. Si vos installations sont conformes, vous devez simplement communiquer avec la municipalité pour que nous mettions nos données à jour. Si vous n’avez pas de bâtiments permanents et que vous allez vider votre réservoir de roulotte dans un lieu approprié, il serait bon également d’aviser le bureau municipal. Pour les autres, vous avez l’obligation de vous conformer aux normes gouvernementales. Il n’y a pas de droit acquis. Nous agissons dans ce dossier parce qu’il y a un programme qui peut vous aider à absorber une partie des coûts. À ceux qui voudraient argumenter que la municipalité n’est pas conforme elle-même, je dirais seulement que nous devons aller au rythme des différents ministères dans le dossier et que nous avançons très bien présentement. C’est le temps de jardiner, d’aller à la pêche et marcher dans nos sentiers en nous protégeant bien des moustiques et des chenilles. On va y goûter cette année !

Sur ce, bon conseil.

25-06-085

3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l’ordre du jour
4. Présentation des états financiers audités 2024
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025
6. Suivi des séances précédentes
7. Première période de question
8. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
9. Adoption des comptes / Mai 2025
10. Autorisation de paiement – Premier versement desserte de la Sûreté du Québec
11. Autorisation de paiement – Manœuvre occasionnelle portant sur l’installation d’un ponceau temporaire

12. Adoption du contrat de travail 2025 de l'employée numéro 13-0005
13. Adoption du modèle de gestion de la sécurité civile à retenir pour la municipalité
14. Résolution autorisant une dérogation mineure portant sur la délimitation des terrains du 2, rue Principale Est et du 1, rue du Carrefour Sud
15. Autorisation de vacances
16. Résolution portant sur l'embauche d'une manœuvre à l'entretien des parcs pour la saison estivale 2025
17. Résolution octroyant un contrat à la direction ingénierie et infrastructure de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans le cadre de la réfection du ponceau du Ruisseau-Charron et d'un ponceau du 9^e Rang Est
18. Appui pour dépôt d'une demande au Fonds Région et Ruralité – Volet coopération intermunicipale : projet de partage d'un conseiller en sécurité civile
19. Appui pour dépôt d'une demande au Fonds Région et Ruralité – Volet coopération intermunicipale : projet de mise en place d'un service d'entretien préventif d'égout
20. Résolution portant sur la campagne annuelle de financement de la Maison des jeunes du Témiscamingue
21. Correspondance
22. Affaires diverses
23. Deuxième période de question
24. Clôture de la séance

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2024

Conformément aux dispositions applicables, le conseil prend acte du dépôt du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2024. Ce document est présenté, via Internet, par XXX, technicienne comptable de l'auditeur Daniel Tétreault CPA inc. Un exemplaire a été remis à tous les élus(es).

25-06-086

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2025

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025 soit adopté tel que rédigé.

6. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

Aucun suivi.

7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

19h48 à 20h07.

8. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Au dernier conseil nous avons reçu la nouvelle que madame Claire Bolduc ne se représentera pas au poste de préfète de la MRC. Je veux personnellement féliciter Claire pour tout le travail qu'elle a fait depuis 2017. Son travail acharné et sa grande présence partout sur le territoire et bien au-delà ont donné une grande visibilité pour le Témiscamingue à l'échelle du Québec et de l'Ontario.

Plus tard dans la rencontre, le maire de Ville-Marie, M. Martin Lefebvre, a annoncé qu'il sera candidat pour le poste de préfet en novembre prochain. Je lui souhaite la meilleure des chances.

Pas de grands changements dans les différents dossiers majeurs de la MRC. Nous avons octroyé un contrat de 60 000\$ pour le broyage du bois à l'écocentre de Fabre. Ça va faire de la place sur le site.

Les états financiers de la MRC ont été dévoilés et nous terminons l'année avec un excédent d'un million de dollars. Ce qui démontre notre grande rigueur dans la gestion des fonds qui nous sont alloués.

Au niveau de l'industrie forestière, Scierie Chibougamau prévoit opérer pour au moins un an avec un seul quart de travail. Jolatem est de retour dans le bois. Pas de nouvelle de RYAM dans le dossier de la vente de l'usine de Témiscaming.

Nous avons adopté une résolution concernant le projet de loi 97 sur la gestion des ressources forestières sur le territoire public du Québec. La résolution demandait qu'il n'y ait pas de centralisation des décisions vers Québec. Nous voulons pouvoir être parti-prenant dans la récolte et l'aménagement de notre forêt au Témiscamingue.

9. ADOPTION DES COMPTES / MAI 2025

9.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS MAI 2025		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	15 175.79 \$	Salaire net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposé aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adj à la direction et concierge centre com.
Salaires élus(es)	99.50 \$	Réunions supplémentaires
XXX	890.00 \$	Balayage de rues*
Bell Mobilité	247.45 \$	Cellulaire / Mai 2025
XXX	480.00 \$	Balayage de rues*
Camping Eau Gillies	721.99 \$	Repas bénévoles*
Commission des Transports du Québec (Visa)	76.75 \$	Mise à jour au registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds*
Communication Cloudli (Visa)	111.31 \$	Téléphonie IP / Bureau et centre communautaire - Avril 2025
XXX	590.00 \$	Balayage de rues*
Desjardins sécurité financière	980.92 \$	Ass. collective / Avril 2025
École du Carrefour	692.00 \$	Loyer point de services / Mai 2025
Hydro Québec	297.18 \$	Électricité / Lumières de rues*
"	123.97 \$	Électricité / Éclairage public
"	2 405.09 \$	Électricité / Station pompage
Revenu Québec	5 270.82 \$	Remises salariales / Avril 2025
Revenu Canada	2 106.02 \$	Remises salariales / Avril 2025
Télébec	141.85 \$	Téléphone / Traitement eau potable - Mai
TOTAL	30 410.64 \$	

25-06-087

9.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER MAI 2025		
FOURNISSEUR		
ADMQ	1 636.36 \$	Adhésion et cotisation annuelle 2025 - adjointe
Cégep Abitibi-Témiscamingue	143.00 \$	Formation Secourisme en milieu de travail
Cima+ s.e.nc.	18 089.59 \$	Plans et devis - assainissement eaux usées*
Communication Duplessis	518.36 \$	Changement cellulaire chef travaux publics*
Corporation de développement et Gaboury	321.93 \$	Bois sciage entretien pont*
Équipements Mori7	735.84 \$	Couteaux niveleuse*
GLS	38.39 \$	Messagerie / Livraison cartouches encre
Groupe conseil Trame inc.	2 292.60 \$	Étude de vétusté bureau municipal
H2Lab	283.99 \$	Analyses eau potable avril et mai
Harnois Énergies	289.86 \$	Mazout génératrice / Traitement eau potable
Matériaux Jolette	20.99 \$	Manivelle fenêtre bureau municipal
"	439.51 \$	Asphalte froide*
"	625.51 \$	Panneau pvc et vis réparation casiers postaux
MRC de Témiscamingue	18 135.00 \$	Quote-part / 2e versement 2025
La Coop Novago	1 011.51 \$	Bacs noirs et bacs bleus
M Lampron Construction	3 449.25 \$	Installation pieux / Projet cabane à patinoire*
XXX	425.00 \$	Contribution repas funérailles Daniel Gauthier
Quincaillerie de l'Est	875.77 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleuse* et instruments
"	304.06 \$	Divers articles / Garage* et parc
"	355.25 \$	Petits outils*
"	114.95 \$	Produits chimiques - Traitement de l'eau
"	251.77 \$	Bottes de sécurité / préposé balayage de rues*
"	264.43 \$	Bottes de sécurité / Chef travaux publics*
"	25.27 \$	Sacs à poubelle bureau municipal
"	111.45 \$	Vêtements – Travaux publics*
"	142.57 \$	Timbres
"	42.52 \$	Produits entretien Centre communautaire
"	9.33 \$	Lait et filtres à café / Cultivons l'Est
R.P. Express	32.57 \$	Messagerie / Analyses eau potable
Services Informatique Logitem	80.43 \$	Papier 8 1/2x11 bureau
"	117.85 \$	Entretien ordinateur portable adjointe
Traiteur Pascal Perreault	1 084.89 \$	Repas / Cultivons l'Est
Transport D. Barrette et fils	1 954.58 \$	Location pelle réparation ponceau LDB*
"	1 191.53 \$	Gravier / Entretien des chemins*
Transport Symkam	627.77 \$	Location excavatrice / Entretien Écocentre
"	1 753.37 \$	Location bobcat avec balai / Balayage de rues*
Vitrierie du Témiscamingue	23.00 \$	Miroir tracteur*
Grand Total (Achat)	57 820.05 \$	
* Dépenses subventionnées		

Il est proposé par Annie Gauthier et unanimement résolu que les comptes soient adoptés pour le mois de mai 2025, tels que présentés ci-dessus.

25-06-088

10. AUTORISATION DE PAIEMENT – PREMIER VERSEMENT PORTANT SUR LA DESSERTE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par Richard Moreau et unanimement résolu d'autoriser le paiement du premier versement portant sur la desserte de la Sûreté du Québec au montant de 11 189 \$.

25-06-089

11. AUTORISATION DE PAIEMENT – MANŒUVRE OCCASIONNELLE PORTANT SUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU TEMPORAIRE

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et unanimement résolu d'autoriser le paiement au montant de 100.00 \$ à XXX concernant des travaux d'installation d'un ponceau temporaire.

12. ADOPTION DU CONTRAT DE TRAVAIL 2025 DE L'EMPLOYÉE NUMÉRO 13-0005

Considérant que la Municipalité n'a pas obtenu les informations concernant l'assurance collective, le point doit être reporté à une séance ultérieure.

25-06-090

13. ADOPTION DU MODÈLE DE GESTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE À RETENIR POUR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la présentation du comité de sécurité civile lors de la réunion privée du Conseil de la MRC, le 30 avril 2025, plusieurs modèles d'organisation territoriale ont été proposés pour la gestion de la sécurité civile, incluant un modèle centralisé, un modèle sectoriel, un modèle hybride et le statu quo;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité doit prendre position sur le modèle de gestion de la sécurité civile qui correspond le mieux à ses besoins et à ses réalités territoriales;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité doit faire connaître sa décision au plus tard le 6 juin 2025 afin de permettre la compilation des positions municipales et de soumettre un rapport consolidé au Conseil de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Annie Gauthier et unanimement résolu :

QUE le Conseil municipal de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury statue sur le modèle sectoriel;

DE TRANSMETTRE la position du conseil municipal au plus tard le 6 juin 2025 à la MRC de Témiscamingue pour permettre la compilation des positions municipales.

25-06-091

14. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉROGATION MINEURE PORTANT SUR LA DÉLIMITATION DES TERRAINS DU 2, RUE PRINCIPALE EST ET DU 1, RUE DU CARREFOUR SUD

CONSIDÉRANT le plan-projet de monsieur Mario Sarrazin, arpenteur-géomètre, montrant la délimitation proposée de deux terrains situés au 2, rue Principale Est et au 1, rue du Carrefour Sud;

CONSIDÉRANT que cette situation ne semble pas causer de préjudice aux voisins et ne brime pas leur droit de propriété;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 5.3.3 du règlement de lotissement;

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la demande de dérogation pour le 2, rue Principale Est, avec les dimensions suivantes : 25.91 mètres par 21.15 mètres (547.9 mètres carrés);

D'autoriser la demande de dérogation pour le 1, rue du Carrefour Sud, avec les dimensions suivantes : 18.47 mètres par 25.91 mètres (478.5 mètres carrées).

25-06-092

15. AUTORISATION DE VACANCES

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu d'autoriser les vacances suivantes :

- Employée numéro 13-0001 – 10 au 23 août 2025
7 au 20 septembre 2025
- Employée numéro 13-0005 – 20 au 26 juillet 2025
- Employé numéro 32-0006 – 13 juillet au 2 août 2025

25-06-093

16. RÉOLUTION PORTANT SUR L'EMBAUCHE D'UNE MANŒUVRE À L'ENTRETIEN DES PARCS POUR LA SAISON ESTIVALE 2025

Il est proposé par Annie Gauthier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury embauche XXX au poste de manœuvre à l'entretien des parcs pour la saison estivale 2025 :

Que le salaire soit de 20.00 \$ de l'heure selon un horaire variable.

25-06-094

17. RÉOLUTION OCTROYANT UN CONTRAT À LA DIRECTION INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) DANS LE CADRE DE LA RÉFECTION DU PONCEAU DU RUISSEAU-CHARRON ET D'UN PONCEAU DU 9^E RANG EST

CONSIDÉRANT que l'état de dégradation du ponceau du Ruisseau-Charron et d'un ponceau du 9^e Rang Est ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des études d'ingénierie dans le cadre d'un projet de réfection de ces ponceaux ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de financement sera effectuée au Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) dans le cadre de ce projet;

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu unanimement que le conseil octroie, selon l'offre de services du 27 mai 2025, un contrat de services à la FQM direction ingénierie et infrastructures dans le cadre de la réfection du ponceau du Ruisseau-Charron et d'un ponceau du 9^e Rang Est :

Que le financement, au montant de 22 700.00 \$ (taxes en sus), provienne des surplus libres.

25-06-095

18. APPUI POUR DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU FONDS RÉGION RURALITÉ – VOLET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE : PROJET DE PARTAGE D'UN CONSEILLER EN SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT que la sécurité civile constitue une responsabilité essentielle des municipalités locales, en vertu de la législation en vigueur;

CONSIDÉRANT que la MRC de Témiscamingue souhaite soutenir et professionnaliser la gestion de la sécurité civile sur l'ensemble de son territoire, notamment en offrant un accompagnement transversal aux municipalités locales;

CONSIDÉRANT que cette ressource aura pour principales responsabilités la gestion et l'actualisation des ententes, la mise à jour des ressources, la coordination de la formation, le suivi des missions et exercices, ainsi que l'appui au déploiement lors d'événements ou de simulations;

CONSIDÉRANT que la ressource n'a pas pour objectif de se substituer à l'obligation légale des municipalités, mais vise plutôt à offrir un accompagnement méthodologique, administratif et technique, afin de faire de la sécurité civile une priorité partagée et mieux outillée;

CONSIDÉRANT que la MRC de Témiscamingue déposera une demande au Fonds Région Ruralité, volet coopération intermunicipale, afin d'obtenir un financement sur trois ans pour ce poste, avec une contribution partagée entre la MRC et les municipalités locales;

CONSIDÉRANT que cette approche s'inspire du modèle éprouvé du conseiller en santé et sécurité au travail, ayant permis une consolidation durable de l'expertise au sein du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Gauthier et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury appuie la démarche de la MRC de Témiscamingue visant à déposer une demande de financement au Fonds Région Ruralité, volet coopération intermunicipale, pour l'embauche d'un(e) conseiller(ère) en sécurité civile intermunicipal(e) pour une période de trois ans.

QUE la Municipalité s'engage à participer au partage des coûts de cette ressource, selon les modalités qui seront convenues avec la MRC et les autres municipalités participantes.

QUE la Municipalité reconnaisse que la ressource viendra en appui et en complémentarité à ses obligations légales en matière de sécurité civile, sans s’y substituer et qu’elle est d’accord à la consolidation de la ressource à long terme.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Témiscamingue pour fins de suivi.

25-06-096

19. APPUI POUR DÉPÔT D’UNE DEMANDE AU FONDS RÉGION ET RURALITÉ – VOLET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE : PROJET DE MISE EN PLACE D’UN SERVICE D’ENTRETIEN PRÉVENTIF D’ÉGOUT

ATTENDU que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU que les organismes municipaux de Béarn, Latulipe-et-Gaboury, Laverlochère-Angliers, Lorrainville, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre et Saint-Eugène-de-Guigues désirent présenter un projet pour la bonification d’une entente intermunicipale visant la fourniture de service dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos, et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury s’engage à participer au projet de *Mise en place d’un service d’entretien préventif d’égout*;

QUE le conseil accepte d’assumer une partie des coûts, à savoir l’apport minimal exigé dans le cadre du programme;

QUE le conseil nomme la municipalité de Béarn, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

QUE le conseil désigne Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l’organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

25-06-097

20. MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE – CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT que la Municipalité offre gratuitement un local à la Maison des jeunes du Témiscamingue au sous-sol du centre communautaire ;

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu que la Municipalité ne participe pas à la campagne annuelle de financement pour l’année 2025.

21. CORRESPONDANCE

21.1 VICE-PREMIÈRE MINISTRE ET MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE – PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

La vice-première ministre et ministre, Geneviève Guilbault, annonce dans une lettre en date du 20 mai 2025, une subvention de 177 650 \$ pour l’année 2025 à la Municipalité dans le cadre du PAVL.

21.2 PROJET RETOUR À L’ÉCOLE 2025-2026 - REMERCIEMENT

Le Projet Retour à l’école remercie la municipalité du don reçu dans le cadre de la campagne 2025-2026.

La lettre a été remise à tous les élus(es).

22. AFFAIRES DIVERSES

22.1 DEMANDE D’AJOUT D’UN PONCEAU DANS LE FOSSÉ SÉPARANT LE 10, RUE DU CARREFOUR SUD ET LE 3, RUE BÉRUBÉ

CONSIDÉRANT que les eaux de ruissellement du terrain du garage municipal, situé au 6, rue Principale Ouest, se déversent dans un fossé séparant le 10, rue du Carrefour Sud et le 3, rue Bérubé;

CONSIDÉRANT que le fossé contient des eaux stagnantes ;

CONSIDÉRANT que la présence de ce fossé complique l’entretien d’un terrain riverain selon une demande citoyenne;

Il est proposé par Richard Moreau et unanimement résolu que des travaux de drainage et de remblai du fossé soient réalisés pendant la période estivale 2025.

25-06-098

22.2 DEMANDE D'INSTALLATION D'UN COFFRE DE RANGEMENT DANS LA COUR EXTÉRIEURE – LOCATAIRE DU 4B, RUE PRINCIPALE OUEST

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu d'autoriser la locataire du logement situé au-dessus du bureau municipal à installer, à ses frais, un coffre de rangement de plastique.

23. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

21h00 à 21h11.

25-06-099

24. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu de clore la séance.

Il est 21 heures 11 minutes.